



Procès-verbal d'Assemblée Générale :

Association Musicale de Grézieu la Varenne
Adresse Centre d'Animation 69290 Grézieu la Varenne
Tél. 06-50-10-96-01

Le **27 Novembre 2021**, à **10 heures**, les membres de l'**Association Musicale de Grézieu la Varenne** se sont réunis au Centre d'Animation en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par **Mme Gibert Françoise**, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, **Mme Achaintre Nathalie** secrétaire de l'association.

Plus de ¼ des adhérents étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article **12** des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

Rapport moral, rapport d'activités et rapport financier ;
Approbation du budget ;
Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration et du Bureau ;

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports, **moral, activités et financier**.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

« il a été demandé de rappeler les diverses activités enseignées ainsi que le nom des professeurs encadrant ces activités ».

A l'issue du débat entre les membres où ont été répertoriés les différents ateliers musicaux ainsi que le nom de chaque animateur, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral, d'activités et financier : l'Assemblée Générale adopte les délibérations à l'unanimité.

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration - l'Assemblée renouvelle :

Présidente :	FRANCOISE GIBERT
Trésorier :	MURIEL BOISSET
Secrétaire :	NATHALIE ACHAINTE
Secrétaire Adjointe :	CATHERINE TESSIER
Administrateur :	PAUL DOS SANTOS
Administratrice :	MYRIAM LEFEBVRE
Administratrice :	CHANTAL PAYET-DESCOMBES
Administratrice :	NADINE RAMEL
Administratrice :	BRIGITTE REGIS-MOREAU
Administratrice :	NICOLE WEILL

en qualité de membres du Conseil d'Administration.



Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Bureau, l'Assemblée renouvelle :

Présidente :	FRANCOISE GIBERT
Vice-Présidente :	pas de candidature
Trésorier :	MURIEL BOISSET
Trésorière Adjointe :	pas de candidature
Secrétaire :	NATHALIE ACHAINTRE
Secrétaire Adjointe :	CATHERINE TESSIER

en qualité de membres du Bureau.

Ceux-ci exerceront leur fonction pour une durée de 1 an. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

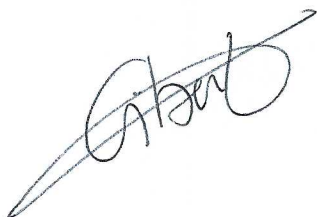
Seulement quatre personnes se sont présentées au Bureau ce qui est conforme à la loi de 1901 gérant les associations (3 personnes minimum au bureau) mais non conforme à nos statuts (bureau constitué de 6 personnes). Devant les difficultés à recruter de nouveaux bénévoles, le Bureau élu a accepté une nouvelle fois cette répartition : une présidente, une trésorière, une secrétaire et une secrétaire adjointe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11.15 heures et le verre de l'amitié offert.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal, signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

A Grezieu la Varenne, le 1^{er} Décembre 2021

La Présidente de séance
Françoise GIBERT



La Secrétaire de séance
Nathalie ACHAINTRE



ASSEMBLEE GENERALE
du
27/10/2021



RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITE
RAPPORT FINANCIER
QUESTIONS DIVERSES
LISTE CA et BUREAU

Concerne la période du 01/09/2020 au 31/08/2021 :



Il est constaté que sur 70 adhérents (92 élèves) inscrits cette année, 12 d'entre eux sont présents et que 9 ont remis un pouvoir.

Le quorum ($70/4 = 18$) étant atteint, la séance a été ouverte.

1°/ RAPPORT MORAL :

POUR RAPPEL, CETTE ASSOCIATION A POUR OBJET DE :

- Promouvoir et soutenir l'exécution de la musique instrumentale et vocale
- Contribuer à l'initiation et à la formation musicale des jeunes et des adultes
- Mettre en œuvre tout moyens susceptibles de faciliter la pratique vocale et instrumentale en créant notamment une école de musique, sous forme de structure interne à l'Association Musicale.
- Donner des concerts payants ou gratuits
- Organiser toutes manifestations, animations et conférences de nature à promouvoir l'objet de l'Association Musicale.

Ainsi, un certain nombre d'actions ont été mises en place, afin de maintenir, voire améliorer la « santé » de l'association et son fonctionnement.

1) Au niveau administratif, l'AMG :

- Utilise un logiciel de gestion des adhérents d'association depuis le 1^{er} septembre 2020, ASSOCONNECT, qui permet de centraliser les adhérents et leurs règlements. Ce logiciel est multiposte et chaque membre du Conseil d'Administration peut s'y connecter. Il permet notamment la saisie des données de chaque adhérent, la saisie des écritures comptables, mais aussi l'édition des résultats de fin d'année, l'édition des factures et des reçus fiscaux.
- Adhère à une organisation professionnelle représentative dans la branche de l'animation : HEXOPEE.
Cet organisme propose un conseil juridique quotidien, des informations permanentes actualisées sur la réglementation sociale, des ressources adaptées : édition de fiches pratiques mensuelles, foire aux questions, des webinaires sur différents sujets concernant par exemple : la gestion de la COVID 19, l'Avenant 182 qui modifiera le système de rémunération des salariés au 01/01/2022.
HEXOPEE nous a aussi proposé l'adhésion gratuite à la plateforme G2P, nous facilitant ainsi la gestion annuelle du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) . Cet outil nous a permis d'identifier le risque induit par le manque de formation de nos professeurs aux gestes de premier secours.
- A mis en conformité le contrat d'assurance existant avec l'ajout indispensable d'une garantie « dommages bâtiments ».



- A résilié le contrat qui la liait au cabinet comptable Pyramide au profit du cabinet LCT-Paies, spécialisé dans la gestion sociale des associations. Ce cabinet nous fournit toutes les informations liées aux salaires de nos 9 professeurs, des modèles de contrats, des explications détaillées. Nous avons accès à leur logiciel et pouvons éditer tout document lié à la paie : bulletins de salaires, déclarations sociales, écritures comptables des paies, état des congés, coûts salariaux...
- A résilié au 31 Août 2021 le contrat la liant à la Banque Postale au profit du Crédit Mutuel, réputé pour son engagement associatif.
- A ouvert un compte Métro pour tous les achats de matériel liés aux besoins de l'association : produits virucides, diable, trousse de secours...
- A modifié le règlement en insérant une date limite de paiement des cotisations au 31 Octobre.

2) La visibilité de l'association a été améliorée :

- Un compte GOOGLE BUSINESS a été créé afin que les recherches de renseignements aiguillent automatiquement sur le site de l'association. Nous avons eu 3 430 vues sur les 3 derniers mois !
- Des articles trimestriels paraissent régulièrement sur le magazine municipal d'information de Grézieu-La-Varenne . Ils ont déjà présenté : la nouvelle batterie et le professeur Philippe SLIWA, le piano et le synthé, et leurs professeurs Jacques COUËFFE et Cédric PERRET, le violon et la méthode SUZUKI, la chorale avec ses musiciens et choristes. Nous sommes ouverts à vos suggestions pour les prochaines parutions : proposition de sujets à traiter, ou participation à la rédaction des articles.

3) La crise sanitaire perdurant :

L'année 2020-2021 a débuté avec l'épée de Damoclès de la pandémie de la COVID 19 au-dessus de nos têtes. Malgré tout, les activités ont pu reprendre avec des bénévoles riches de l'expérience de l'année précédente.

Bien qu'une reprise en présentiel ait été possible à la rentrée, la situation a évolué plusieurs fois au cours du premier trimestre 2020. Dès le 29 octobre, notre structure a été contrainte à l'arrêt et ce jusqu'au 15 décembre 2020. Ce 2ème confinement a laissé place à un couvre-feu à 20 heures, puis à de nouvelles mesures restrictives. En effet, à compter du 7 janvier, seuls les élèves mineurs ont pu reprendre en présentiel. Heureusement, le couvre-feu abaissé à 18 heures le 15 janvier, n'a pas perturbé cette reprise en présentiel du fait de la mise en place de dérogations consenties par le gouvernement.

Il a fallu recourir de nouveau à la mise en place de cours en visio-conférence. Le conseil d'administration suivi et épaulé par les professeurs de musique a pris ses dispositions afin de ne pas perdre les acquis et les liens noués entre élèves et professeurs.



Ce n'est que le 19 mai que l'enseignement musical a pu reprendre pour la plupart des élèves mineurs et majeurs, sauf pour la chorale et les ensembles musicaux. Si la chorale a poursuivi ses répétitions en visio-conférence, tel n'a pas été le cas des ensembles musicaux qui restent les grands perdants de cette saison, ils n'ont bénéficié que de 5 cours en présentiel sur l'année. Ceci a généré, vous vous en doutez, une charge de travail supplémentaire pour nos professeurs, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur investissement. Ils ont allié énergie et adaptation afin de continuer à assurer au mieux les cours. Parallèlement, les bénévoles membres du C.A. ont oeuvré afin de se plier aux différentes évolutions des dispositifs et protocoles sanitaires.

- Une charte de « bonne conduite » a été proposée aux adhérents, et un protocole sanitaire à appliquer a été affiché dans les locaux de l'AMG
- La société de ménage PRETTY MIRROR est intervenue tous les matins excepté le jeudi, jour de ménage effectué par la mairie.
- L'année a été très lourde au niveau de l'engagement des bénévoles de l'association. Chaque semaine, il a fallu pointer les heures effectivement travaillées ou chômées, selon les aptitudes des professeurs à proposer ou non des cours en Visio, et selon la volonté ou non de l'adhérent à bénéficier d'un enseignement par ce biais. Nous tenons à les remercier pour leur soutien et leur engagement.

4) La mairie de Grézieu nous a épaulés :

- Monsieur Laurent FOUGEROUX nous a reçus le 7 juin 2021, nous avons pu échanger avec lui de manière très conviviale et lui poser des questions concernant la convention d'occupation des locaux à mettre en place, la signalétique de l'AMG et l'occupation éventuelle des locaux pendant les vacances scolaires.
- Il a proposé l'impression de flyers d'une part, mais aussi d'affiches que nous avons placées sur le panneau d'affichage vitré situé devant le centre d'animation.
- Un répéteur wifi a été installé depuis la médiathèque afin de relayer la connexion wifi indispensable en cas de cours en Visio dans les locaux.
Nous remercions la mairie, Madame Derosé et Monsieur Fougeroux en particulier, pour leurs différentes actions.

5) L'équipe des professeurs s'est enrichie avec l'arrivée de nouveaux professeurs très compétents : Gaëlle CASTOR, spécialisée en méthode SUZUKI, Line BILLARD nouvelle cheffe de chœur, et Rémi THONNERIEUX, professeur de MAO et de guitare. Nous leur souhaitons le meilleur au sein de notre association.

Nous déplorons l'insuccès de la proposition de cours de M.A.O. Une subvention avait été demandée et accordée mais aucun matériel n'a été acheté.

6) La sécurité des personnes a été traitée :



- Une trousse de première urgence ainsi qu'une feuille de soins ont été installées dans le couloir des locaux associatifs, accessibles aux professeurs en cas de « petits bobos ».
- Cinq de nos professeurs ainsi que l'un des bénévoles sont déjà inscrits à une formation « Sauveteur Secouriste du Travail » de deux jours qui se déroulera dans les locaux de l'association pendant les vacances de février 2022 ; ils obtiendront ainsi le titre de Sauveteur Secouriste du Travail, et seront alors à même de délivrer les premiers soins en cas de malaise pendant les cours ; le montant pédagogique de la formation est pris en charge par notre organisme UNIFORMATION.

7) Les évènements de l'année en cours :

Ils ont dû malheureusement être annulés, vu la prolongation de la crise sanitaire.

- La fête de l'AMG n'a pu avoir lieu
- La section chorale a dû reporter une nouvelle fois sa participation au festival d'Automne d'Interval (prévue initialement en septembre 2021), faute d'avoir pu répéter en présentiel. Malgré tout, son souhait est de pouvoir organiser très vite de nouveaux concerts. L'un de ses projets est de mettre en avant l'interactivité entre les différentes sections de l'AMG. Pourquoi ne pas faire participer, en plus des musiciens de la chorale, des élèves et professeurs de l'école de musique à certaines prestations.

8) Nous finirons par deux notes optimistes :

- Le dédommagement aux adhérents n'a pas mis à mal les comptes de l'AMG, car de très nombreux adhérents ont joué le jeu de la Visio conférence, et, ou ont fait des dons à l'association. Nous remercions chaleureusement tous les adhérents, adultes et enfants ainsi que leurs parents pour leur soutien pendant cette période difficile.
- L'AMG compte 94 élèves à cette rentrée de septembre 2021, malgré le passe-sanitaire. Nous espérons que ceux qui ont quitté l'AMG la saison dernière reviendront vers nous prochainement.

✓ Quitus a été donné au rapport moral par l'unanimité des votants

2°) RAPPORT D'ACTIVITE :

L'association a compté 97 élèves inscrits en début de saison 2020-2021, répartis de la façon suivante :

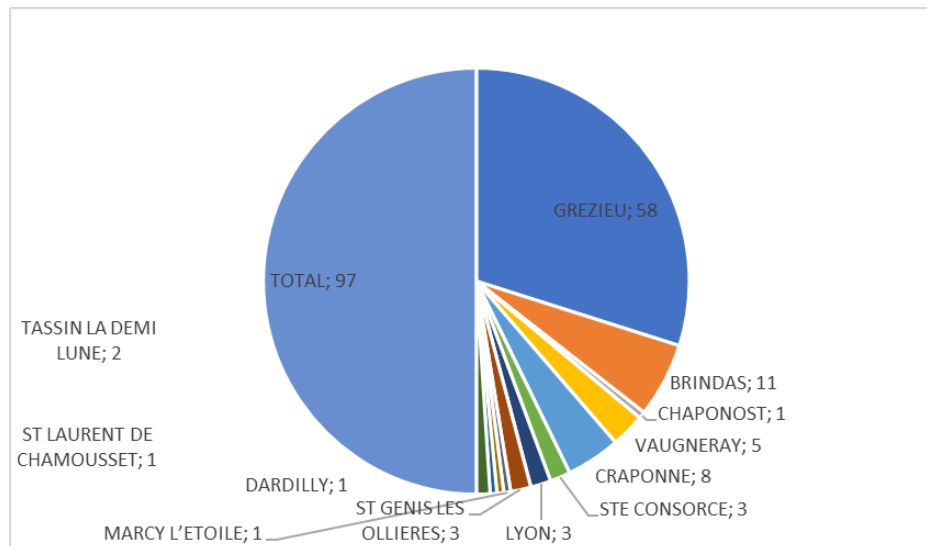
- ⇒ **39 élèves (-18 ans)** répartis entre les sections Formation musicale en cours collectifs et Apprentissage musical individuel.
- ⇒ **58 élèves adultes** répartis entre les ateliers d'ensemble et l'Apprentissage musical individuel.

Répartitions par activité et par commune :



DISCIPLINES	Adultes	Enfants	DISCIPLINES	Adultes	Enfants
			FM 1		1
Atelier du Lundi	8		FM2		1
Batterie	1	7	Guitare	3	3
Chant	0	0	Jedirock	2	
Chorale	27		Piano-Synthé	9	20
Eveil	4		Poprock	7	
Flûte	0	0	Violon	4	
97 élèves					

REPARTITION PAR COMMUNES	
GREZIEU	58
BRINDAS	11
CHAPONOST	1
VAUGNERAY	5
CRAPONNE	8
STE CONSORCE	3
LYON	3
ST GENIS LES OLLIERES	3
MARCY L'ETOILE	1
DARDILLY	1
ST LAURENT DE CHAMOUSSET	1
TASSIN LA DEMI LUNE	2
TOTAL :	97



✓ Quitus a été donné au rapport d'activité par l'unanimité des votants



La période comptable retenue est du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Août 2021.

L'exercice se termine sur un compte de résultat positif de 5 729.87 € intégrant une provision de 5000 € relative aux frais engagés sur les subventions attribuées sur la période comptable 2020/2021.

Ce résultat s'explique par les aides exceptionnelles dont nous avons bénéficié durant la crise sanitaire :

Nous avons obtenu du département une aide ponctuelle complémentaire de 2000 euros, afin de pallier aux difficultés éventuelles liées à la pandémie, notamment les frais de ménage supplémentaires engendrés par la mise en place du protocole sanitaire lors de la rentrée de septembre 2020.

La commune de Grézieu-la-Varenne a également été sensible à nos difficultés en augmentant sa subvention annuelle de 2000 euros.

La fermeture de l'école de musique les mois de novembre et décembre suivie de la suppression des cours en présentiel pour les adultes à la rentrée de janvier, a de surcroît généré une baisse de l'enveloppe destinée initialement aux frais de nettoyage.

Nous avons bénéficié d'aides supplémentaires directement liées à la situation :

- l'aide au paiement des cotisations URSSAF : 4080 euros
- les indemnités d'activité partielle pour la période de novembre à décembre 2020 : 974.78 €
- les indemnités d'activité partielle pour la période de janvier à juin 2021 : 1 792.25 € (aide non encore perçue mais constatée dans le bilan)
- l'aide COVID 3 pour la période de Mai à Juillet : 966 euros

Soldes bancaires au 31/08/2021 :

512001 - Banque - BANQUE POSTALE	957.79
512002 - Banque - LIVRET A BANQUE POSTALE	15.48
512004 - Banque - CREDIT MUTUEL	21767.37
512005 - Banque - LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL	9000
531003 - Caisse - CAISSE	54.50
	31795.14

Vous trouverez en page suivante le Compte de Résultat pour cet exercice 2020-2021.

Quitus a été donné au rapport financier par l'unanimité des votants



Compte	2020-2021	2019-2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Prestations de services		2825.86
707000 - Ventes de marchandises		130
708300 - Locations diverses	180	500
709000 - Ristourne	-3539.40	0
706100 - Concerts	0	0
740100 - IND. CHOMAGE PARTIEL	974.78	3851.12
740310 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	8250	8300
740400 - Subventions MAIRIE GREZIEU	7000	5000
740600 - Subvention Département - Achat matériel écolde de musique		504.29
754000 - Dons et Collectes	589.17	2067.01
756000 - Adhésions et cotisations	32515.11	29407.23
758000 - Produits divers de gestion courante		54.5
Total	45969.66	52640.01
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)		-2158.07
604100 - Prestations de services informatiques		-222.53
605000 - Achats de matériel (>600€)	-537.3	-1253.7
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-318.37	-501.64
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-184.49	-23.84
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-2075	0
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-56.76	-344.39
615000 - Entretien et réparations	-148	-18
615100 - Entretien et réparations (COVID-19)		-60.91
616000 - Primes d'assurances (association, resp civile, incendie)	-667	-667
618300 - Documentation technique	-64.25	-49.3
622100 - Redevance SEAM - SACEM	-398.82	-213
622200 - Commissions - Frais chèque vacances	-26.75	
622600 - Honoraires (ex : comptables, juridiques)	-3144	-3038.4
623800 - Divers (pourboires, dons courants...)	-155	-95.8
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-42.23	-41.76
627000 - Services bancaires et assimilés	-309.8	-266
628000 - Abt Assoconnect - Hexopée - Corde Vocale	-446.6	
631000 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-328	-407
641000 - Rémunérations du personnel	-22000.11	-26234.68
645000 - Charges de sécurité sociale-retraite et de prévoyance	-5244.51	-15313.03
645800 - Cotisations FORMATION PROFESSIONNELLE	-529	-534
647500 - Médecine du travail, pharmacie	-307.8	-293.4
658000 - Charges diverses de gestion courante	-120.07	
615000 - Intérêts débiteurs		
687000 - Provision de charges		
Total	-37103.86	-51736.45
RESULTAT D'EXPLOITATION	8865.80	903.56
PRODUITS FINANCIERS	58.26	111.4
Total	58.26	111.4
CHARGES FINANCIERES		
Total	0	0
RESULTAT FINANCIER	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
672000 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser)		
Total	58.26	111.4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	58.26	111.4
AUTRES PRODUITS		
791000 - Transferts de charges d'exploitation	1805.81	
Total	1805.81	0
AUTRES CHARGES		
687000 - Dotations /amortissements- provisions - Charges excep		
689400 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	-5000	
Total	-5000	
RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES	-3194.19	
TOTAL GENERAL	5 729.87	1 014.96



- ⇒ Maintien des coûts de l'adhésion famille à 20 €
- ⇒ Nous avons demandé une participation « covid » de 5 € aux adhérents. Elle a été supprimée cette année, vu le soutien financier de notre commune et du département du Rhône.
- ⇒ Maintien du coût des cotisations
- ⇒ Aucun investissement n'a été effectué.

5°/ PROJETS 2021 - 2022

- L'atelier Pop-Rock de Cédric a rebondi de suite en assurant l'animation de la traditionnelle fête d'Orliénas au mois d'octobre.
Fin novembre, c'est la soirée annuelle de solidarité « Oullins Mali Aqua Viva » à la salle des fêtes d'Oullins qui recevra leur soutien. Cette soirée a pour objectif de participer financièrement aux salaires des enseignants de l'école de Teriya Bugu au Mali.
- Visite découverte des instruments prévue à l'Auditorium le 2 mars prochain pour les élèves du groupe «Eveil et Formation Musicale» avec Véronique Bernard, leur professeur.
- Philippe Sliwa, professeur de batterie, emmènera ses élèves au concert de Jean-Philippe Fanfant qui se produit à la salle d'Intervalle au mois de Décembre. Il les emmènera également visiter la manufacture française de batteries ASBA, fleuron mondial de la percussion et de la batterie française située à Caluire.
- Organisation d'un « stage découverte M.A.O. » avec Rémi Thonnerieux (professeur guitare et designer) au printemps.
- Commande d'un nouveau LOGO pour l'AMG, plus exploitable, et pouvant de ce fait être imprimé sur différents supports, comme des tee-shirts par exemple que nous porterions lors du forum, lors de la fête de fin d'année ou autre. Notre nouveau professeur de guitare Rémi est aussi designer graphique, et nous pourrions donc lui confier ce projet.
- La chorale attend le printemps pour ses concerts et prépare une comédie musicale en partenariat avec les autres ateliers de l'association, qu'elle présentera dans le cadre du Festival d'Interval le 1^{er} Octobre 2022 à la salle des fêtes de Brindas.
- La mairie a noté notre souhait d'animer la Foire aux Plantes annuelle « Grézieu Nature ».
- La fête de fin d'année de l'AMG est d'ores et déjà fixée au 11/06/2022 à la Salle des Fêtes. Le concert pourrait être agrémenté d'un mini gala des professeurs et d'une tombola.
- Auditions des élèves mai / juin 2022 (dates à définir)
- Participation à la Fête de la musique Juin 2022
- Organisation « semaine portes ouvertes » juin 2022



En ces périodes difficiles et tendues, nous rappelons que la participation de bénévoles dévoués et l'engagement de nouveaux adhérents sont primordiaux pour la vie de l'école de musique.

Nous déplorons que seuls les adhérents de la chorale s'investissent bénévolement dans la gestion de l'association. L'AMG a grand besoin de renouveler ses bénévoles car les bonnes volontés s'épuisent...

Nous recherchons donc de l'aide à tous les niveaux, que ce soit à la présidence, à la trésorerie, au secrétariat, ou pour simplement compléter le Conseil d'administration en apportant vos idées.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui s'impliquent en dégageant un peu de leur temps pour l'AMG, et plus spécialement les membres du Bureau, Nathalie, Muriel et Catherine.

Un grand merci aussi aux professeurs qui ont eu à cœur de mettre en place des cours en visio certes contraignants, mais indispensables pour soutenir les activités musicales. Nous les remercions également de prendre régulièrement un moment sur leurs vacances pour participer aux réunions.

Mais aussi un grand merci aux élèves et aux parents d'avoir su trouver en cette période de pandémie une force collective pour tenir et traverser cette épreuve nous privant tous de liens physiques.

Et encore et toujours un grand merci à Jacques Ramel notre webmestre qui malgré ses nombreuses autres activités continue à entretenir le site internet de l'association !

Quitus a été donné à l'unanimité des participants :

- ✓ pour le rapport moral
- ✓ pour le rapport d'activité
- ✓ pour le rapport financier

7°/ QUESTIONS DIVERSES :

Il nous est demandé de rappeler les diverses activités enseignées ainsi que le nom des professeurs encadrant ces activités. Réponse est faite par la Présidente. Plus d'autres questions.



Le C.A. et les membres du Bureau exécutif ont été renouvelés :

Membres du CA élus :

Présidente : FRANCOISE GIBERT
Vice Présidente : -
Trésorier : MURIEL BOISSET
Trésorière Adjointe : -
Secrétaire : NATHALIE ACHAINTRE
Secrétaire Adjointe : CATHERINE TESSIER
Administrateur : PAUL DOS SANTOS
Administratrice : MYRIAM LEFEBVRE
Administratrice : CHANTAL PAYET-DESCOMBES
Administratrice : NADINE RAMEL
Administratrice : BRIGITTE REGIS-MOREAU
Administratrice : NICOLE WEILL
Représentant Mairie : LAURENT FOUGEROUX

11

Membres du Bureau élus :

Présidente : FRANCOISE GIBERT
Vice-Présidente : *pas de candidature*
Trésorier : MURIEL BOISSET
Trésorière Adjointe : *pas de candidature*
Secrétaire : NATHALIE ACHAINTRE
Secrétaire Adjointe : CATHERINE TESSIER

Quatre personnes se sont présentées au Bureau ce qui est conforme à la loi de 1901 gérant les associations (3 personnes au minimum au bureau) mais non conforme à nos récents statuts (bureau constitué de 6 personnes). Devant les difficultés à recruter de nouveaux bénévoles, le Bureau élu a accepté une nouvelle fois cette répartition : une présidente, une trésorière, une secrétaire et une secrétaire adjointe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures et le verre de l'amitié offert.

De tout ce qui précède, il sera dressé procès-verbal, signé par la Présidente et la Secrétaire.

Présidente : Françoise Gibert

Secrétaire de séance : Nathalie Achaintre

